

Du scandale aux réformes

Le scandale politique commence par la violation des règles du jeu et se termine par leur célébration. Selon cette hypothèse, le scandale politique ne met pas en cause la légitimité d'un système politique, mais il le renforce. La semaine dernière, le parlement a presque suivi ce scénario: traitant du rapport de la Commission d'enquête parlementaire (CEP), il a constaté que M^{me} Kopp, malgré le coup de fil fautif à son mari, avait bien servi le pays et que les autorités fédérales ne sont pas infestées par le virus de la mafia, du crime organisé et des narcodollars. Cependant, le rapport de la CEP a mis à jour un autre scandale, plus important que l'affaire Kopp, plus décevant et absolument indigne d'une démocratie qui se déclare «libérale»: celui de la police politique. La mise sur fiches, sur une base légale douteuse datant de la guerre froide, autorisée par le Conseil fédéral, des activités légales de certains citoyens

ou organisations n'a rien à faire avec la mission légitime de protection de la démocratie; il s'agit plutôt d'un étouffement des libertés que cette dernière garantit. Il est absolument impardonnable que la police politique ait pu opérer sans que sa tâche soit clairement définie et sans que les responsabilités qui en découlent soient clarifiées. Le fait que nombre de renseignements sur les activités non-conformistes de citoyens et de citoyennes soient récoltés, correspondant plus aux fantasmes des archivistes qu'à des menaces pour l'Etat, doit décevoir tous ceux qui font vivre la démocratie, celle-ci ne pouvant fonctionner sans critiques, sans manifestations et sans opposition. Les exemples de victimes à la carrière ruinée par des renseignements douteux sont choquants. Et le fait que ces personnes n'avaient aucun moyen de con-

WL

(suite page 2)

Recherche nouvelle conception, désespérément

(jd) Le Conseil national est resté ferme: à l'exception des 60 millions déjà rabattus par sa commission, il a refusé toutes les propositions de réduction du budget militaire. Dommage, car l'occasion était bonne pour le parlement de faire savoir qu'il avait compris la nécessité d'un changement de cap dans la politique de défense. Certes le débat budgétaire n'est pas le lieu où chambouler la conception militaire en vigueur. Mais quelques coupures auraient pu être opérées qui, sans remettre en cause cette conception, auraient eu valeur de signe, non seulement à l'égard des partisans d'une Suisse sans armée mais aussi pour les adversaires de l'initiative conscients de la nécessité des réformes. Il faut dire que la majorité bourgeoise a eu beau jeu de justifier son immobilisme face à la proposition socialiste de réduire massivement le budget militaire: une proposition bâclée, sans contenu, qui fleurait trop visiblement la récupération facile du malaise exprimé par une partie importante du corps électoral le 26 novembre

dernier.

Plusieurs parlementaires bourgeois ont reconnu le besoin de repenser la politique de défense. Nous prenons bonne note et attendons maintenant la preuve par l'acte. Car les occasions de tester cette volonté de renouveau ne manqueront pas. En priorité, le renvoi au Conseil fédéral du projet de statut des objecteurs de conscience pour une solution adéquate (DP 975). Puis, l'an prochain, le gel des dépenses prévues pour le renouvellement de l'aviation. Et simultanément l'accélération des travaux préparatoires et l'ouverture d'un débat sur la conception future de la défense militaire: voilà quatre ans que le DMF concocte cette nouvelle conception dans le plus grand secret. Il s'agit maintenant de mettre les cartes sur la table et de susciter la discussion politique; le choix de nouveaux uniformes, la dispute sur les qualités et défauts du nouvel appareil de radio et les références répétées au rôle de l'armée au cours du dernier conflit mondial ne peuvent en tenir lieu.

Manipulations bancaires

(ag) Ainsi les banques suisses ont vu le Conseil des Etats se soumettre à leurs désirs. Les droits de timbres fédéraux seront immédiatement allégés au bénéfice de leurs clients ou d'elles-mêmes; la capacité de concurrence de la place financière suisse en sera renforcée, plaide-t-on. Ce qui surprend dans cette manœuvre, c'est son outrecuidance, donc sa maladresse.

En exigeant d'être servies les premières, alors que l'ensemble du projet de réforme fiscale a été déposé et qu'il est soumis à un délai impératif d'adoption, les banques accréditent deux idées: que le parlement est à leur botte, hélas!, que le paquet Stich a très peu de chances de succès et qu'il ne faut pas, sagesse de rats, rester sur un bateau qui coule.

Mais elles s'exposent ainsi à un inévitable référendum, dans les pires conditions. Car elles obtiendront un allège-

ment de 400 millions au moment où leurs bénéficiaires atteindront un nouveau record. Elles acceptent, étant servies, que les consommateurs paient plus par un Icha alourdi, alors qu'ils ont déjà passé à la caisse comme locataires.

Comment est-il possible d'accumuler autant de maladroites, étant admis que le peuple ne raisonnera pas sur la technique des droits de timbres qui n'est maîtrisée que par quelques rares professionnels, mais sur l'activité bancaire et sur le «cadeau» fait?

Certes, elles sont prêtes à mettre tous les millions qu'il faudra pour une campagne publicitaire où l'on expliquera aux locataires que sans de telles mesures les taux monteront encore, qu'il en résulterait un ralentissement économique et des pertes d'emploi; que les banques doivent être fortes pour que l'épargne des épargnants soit en sécurité. On voit d'ici le topo.

S'imaginer que les millions de publicité suffiront pour convaincre, c'est mépriser la démocratie et tomber dans l'illusion du cynisme publicitaire.

Comment des gens dont le métier exige qu'ils aient du nez peuvent-ils être enrhumés à ce point?

P.S. Sur demande de la Commission des cartels, le Département de l'économie et son chef, M. Delamuraz, doit prendre des mesures anticartellaires touchant les banques. Celles-ci ont tout mis en œuvre pour qu'ils ne donnent pas suite aux propositions qui les gênent. Il faudra donc choisir. Pour qui ne cesse d'encourager les Suisses à renoncer au confort protectionniste ou cartellaire pour mieux affronter l'Europe, le choix devrait être facile. Mais les banques suisses ont le bras long, voir plus haut.

Chacun attend donc sinon avec impatience du moins avec curiosité. Récemment encore la *Weltwoche* posait la question. Est-il possible pour M. Delamuraz de gouverner sans jamais déplaire? ■

Du scandale aux réformes

(suite de la première page)

naître les circonstances dans lesquelles des choix les concernant ont eu lieu est tout simplement ahurissant.

Comment cela a-t-il été possible?

Une première réponse est donnée par notre culture politique. Ce service, qui prétendait produire de la sécurité, se sentait lui-même en parfaite sécurité, protégé à l'infini par les défenseurs d'une idéologie immuable, hors de tout contrôle parlementaire et à l'abri de toute critique de l'opinion publique, inattaquable par les citoyens fichés. Dans un Etat qui n'a jamais vécu de grands changements de pouvoir depuis ses origines mais qui a successivement intégré les forces majeures en présence, les zones d'ombre dans les contrôles sont inévitables. Malgré la séparation des pouvoirs entre législatif et exécutif, les contrôleurs sont du même bord que les contrôlés.

Une seconde réponse est à chercher dans notre culture quoti-

dienne. La majorité du parlement, qui estime plus importante la protection de l'Etat que la liberté d'expression de ses citoyens, est peut-être représentative de la pensée majoritaire dans ce pays. Nous vivons dans une petite société, dont une génération est encore marquée par une menace extérieure réelle. De plus, notre petite communauté est formée de nombreuses particularités régionales à très petite échelle; la conséquence est qu'elle exerce une pression sociale vers le conformisme et qu'elle réagit par l'excommunication de ceux qui ne partagent pas les vues majoritaires; ils ennuiant, menacent. D'ailleurs ceux qui se sentaient surveillés connaissent bien la réaction de leurs voisins: «Pourquoi te révolter si tu figures dans un fichier? Si tu n'as rien à cacher, cela ne va pas te nuire...»

Le fait que bon nombre de parlementaires soient fichés a suscité l'espoir d'une réforme profonde, efficace et rapide. Cela aurait signifié la redéfinition des tâches de la police fédérale, de son organisation; la clarification de ses responsabilités, l'octroi du droit des citoyens à connaître les informations les concernant et la

mise en place d'un véritable contrôle parlementaire. Mais avant même que le parlement se penche sur ces questions difficiles, il a brisé une partie des espoirs. La discussion a mené au clivage habituel, mais idéologiquement inversé: une majorité bourgeoise soucieuse de ne rien toucher à l'Etat qui la sert si bien et qui compare les droits fondamentaux en termes d'argent. En face, une minorité rouge/verte qui défend ce qui, au XIX^e siècle, était le combat des radicaux: la promotion des libertés individuelles et la limitation du pouvoir étatique. Espérons tout de même que les réformes n'aboutiront pas à une police politique plus forte qu'aujourd'hui, mieux organisée mais ne se souciant pas plus des droits des citoyens. Pour tourner la page, les garanties institutionnelles décidées lundi par le Conseil national ne suffisent pas, il faudra aussi un changement de mentalité.

Nous saurons bientôt si la crise qui nous vivons a provoqué un renforcement de l'Etat ou une saine et sérieuse remise en question de certaines de ses pratiques. WL

Vous avez dit «vision» ?

L'histoire européenne s'emballa, chaque jour amène sa nouvelle historique de l'Est et la Communauté européenne (CE) poursuit son chemin vers l'intégration monétaire et politique. Les défis historiques et stratégiques se multiplient, s'affinent...

Pragmatisme tous azimuts

La Suisse, pourtant — parce qu'elle est déjà en marge de l'histoire? — reste impassible: quelques déclarations sybillines et, crédits commerciaux mis à part, ni Berne ni l'industrie ou les banques ne manifestent de fébrilité ou de créativité particulière. Les négociations fondamentales AELE – CE qui s'engagent autour de l'espace économique européen (EEE) seront abordées comme par le passé: pragmatisme tous azimuts, avec l'«Europafähigkeit» comme concept magique et désuet pour l'Europe, et le libre-échange pour l'Uruguay round (GATT), l'autre négociation économique capitale en cours (avec un zeste de spécificité helvétique pour l'agriculture). Le bon peuple peut rester serein, nos diplomates «négocieront serré», feront valoir nos atouts (la balance commerciale négative envers la CE et l'importante présence en Suisse de main-d'œuvre en provenance de la Communauté) et ne lâcheront rien sur notre souveraineté (neutralité, fédéralisme...). Au bout du chemin — espère-t-on — la CE et l'AELE finiront bien par reconnaître nos mérites et nos spécificités, et la Suisse sera de cet espace à définir, tout en ne sacrifiant rien pour l'essentiel.

Symptôme du flou de la position helvétique, l'absence de débat public, parlementaire, à la veille de négociations si importantes! Que voulons-nous? Qui pose la question? On débat sur des visions, sur des conceptions, des stratégies, pas sur un pragmatisme mercantile, véritable seconde nature de notre diplomatie. Où et quand le peuple suisse a-t-il dit ne jamais vouloir

négocier l'un ou l'autre élément de notre souveraineté (neutralité...) contre une progressive intégration européenne (politique, culturelle, douanière)?

Quelles alternatives?

Si l'EEE naît, intégrant des pays de l'Est, et que la Suisse peut y souscrire, elle n'aura guère brillé par sa vision politique. Mais il y a d'autres scénarios envisageables, ne relevant pas de la politique-fiction: l'EEE peut naître sans nous, nous laissant cultiver obsessionnellement nos «spécificités». Trois atterrissages sont alors possibles: la Suisse, reconvenue de tous comme telle, glisse vers un Monaco alpestre, paradis financier et fiscal, parc national pour retraités fortunés. Ou alors, elle tente de renégocier bilatéralement des accords sectoriels avec la CE tout en concluant des accords de libre échange avec des pays de l'Est, ou enfin, saisie soudain d'«isolationnisme» aiguë, la Suisse négocie — mais oui! — son adhésion à la CE en position d'insigne faiblesse. Ces trois scénarios-objections, écartés d'un revers de main à Berne comme pour en conjurer l'éventualité, sont-ils si improbables? Lequel est-il préférable?

Pareil envers le tiers monde

n constate une même navigation à vue dans nos relations avec les pays en voie de développement. Déjà à la traîne des pays riches, l'aide publique au développement, contrairement aux engagements de tous les partis, se voit menacée de coupures budgétaires mesquines au parlement. Cette décennie, les flux commerciaux et financiers Suisse – tiers monde se sont réduits comme peau de chagrin, jusqu'à devenir négatifs, crise de l'endettement oblige. Quelques pays dragons mis à part, le tiers monde se trouve «découplé» (*Abkoppelung*, disent les experts) des pays riches. Surtout restons concrets, en cette fin de siècle néo-libé-

rale, on ne peut traiter qu'entre riches, sur l'axe Tokyo – Bruxelles – Washington. Une autre réalité — tendance lourde de la démocratie celle-ci, pourrait secouer ce pragmatisme intéressé: dans une génération (en 2020), parmi les quelque 8 milliards d'humains qui peupleront la terre, 83% vivront dans le tiers monde; les pays riches de l'OCDE, les commerçants exclusifs d'aujourd'hui, pèseront démographiquement moins de 15%.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la politique de développement de la Communauté de travail Swissaid – Action de Carême – Pain pour le prochain – Helvetas.

L'enjeu démographique

(*résumé*) Mario Carera aborde, à la fin de son article, un problème démographique grave. Il faut à ce propos signaler la publication conjointe d'Action de Carême, Helvetas, Pain pour le prochain, Swissaid et WWF-Suisse. Pour dépasser le traditionnel «Qu'ils fassent moins d'enfants et ils vaincront la pauvreté!», cette brochure présente clairement dans une série d'articles les raisons de la croissance démographique — elle est le plus souvent la conséquence et non l'origine de la pauvreté —, ses effets et les moyens de la maîtriser — le développement et l'émancipation de la femme apparaissent clairement comme les meilleurs remèdes.

La responsabilité des pays industrialisés est fortement engagée: ne représentant que le quart de l'humanité, ils disposent des 78% de la production industrielle, des 75% de l'énergie, des 88% du minerai de fer, des 85% de la production de bois et des 87% de l'armement. Une amélioration des conditions de vie des trois-quarts de l'humanité ne pourra se faire qu'en acceptant une répartition plus équitable des ressources de la planète. ■

La Population. A commander notamment à: Swissaid, rue de Bourg 49, 1003 Lausanne. Tél.: 021 20 37 30.

Chronique d'une mort scandaleuse

(pi) Fribourg est un grand village de 40'000 habitants qui peut encore vivre des passions ou des indignations collectives. Mais, comme disait Brassens: «Ce n'est pas seulement à Paris que le crime fleurit / Nous au village aussi on a de beaux assassinats.»

Des assassinats, il y en a eu deux, en peu de temps.

Il y a deux mois, un Tunisien poignarde sa femme adultère, une Suissesse.

Il y a trois semaines, quatre jeunes provoquent trois requérants d'asile kurdes. Au cours de la bagarre, très brève, un apprenti de 17 ans frappe mortellement un des Kurdes.

C'est ce deuxième événement qui va nous intéresser plus particulièrement mais, comme on va le voir, le premier en influence fortement la perception.

Emotion

L'émoi est grand à Fribourg: crime raciste ou simple accident qui aurait pu survenir également entre Suisses? Deux manifestations spontanées, au lendemain des événements, penchent pour la première thèse tandis qu'une autre, une semaine plus tard, défend la seconde. Même divergence dans les nombreuses lettres de lecteurs parues dans *La Liberté*: les uns sont indignés, les autres en appellent à la compréhension envers ce jeune apprenti qui a commis un acte irréparable.

Il faut relever dans cette affaire l'excellent travail journalistique du quotidien local. *La Liberté* a en effet traité sérieusement ce qu'elle aurait pu classer comme un fait divers. La chose est suffisamment rare pour qu'elle soit relevée. C'est ainsi, qu'en plus de la relation exhaustive des événements — rixe, manifestations, communiqués du juge — les lecteurs ont eu droit à plusieurs commentaires et à une double interview reconstituant en parallèle le déroulement de la bagarre racontée par un protagoniste suisse d'une part et par un turc de l'autre. Le courrier des lecteurs, abondant comme on l'a dit, est publié sur des pages entières.

Ce travail minutieux et professionnel permet quelques commentaires à distance.

Partialité

Dès que la manifestation anti-raciste se déroule, commencent les reproches: lorsqu'un Tunisien a tué sa femme

suisse, vous n'avez pas organisé de manif. Ce sentiment est tenace: la plupart des lettres dont les auteurs ne veulent pas reconnaître un crime raciste font cette comparaison. Et leurs auteurs ne manquent d'ailleurs pas de commettre eux-mêmes l'excès qu'ils reprochent à d'autres. Ainsi, dans une lettre, «*Un Turc est mort sur les pavés de notre Vieille-Ville*» alors qu'«*une jeune personne qui avait épousé un Tunisien a été lâchement poignardée par ce dernier*». Ou, dans une autre: «*Un jeune étranger de 23 ans (...) a poignardé sauvagement son épouse fribourgeoise âgée de 21 ans*» et plus loin: «*Un adolescent fribourgeois âgé de 17 ans (...) lors d'une altercation violente a provoqué la mort d'un demandeur d'asile turc*». La Suissesse a été «lâchement» ou «sauvagement» poignardée. Le Turc est mort, simplement, lors d'une «altercation violente». Les nuances de langages ne sont pas innocentes.

Racisme

Le juge informateur a cru devoir communiquer que les jeunes n'appartenaient à aucun mouvement raciste et que ce qui doit être considéré comme un accident aurait pu se produire entre Suisses. Cette affirmation laisse perplexe jusqu'à Pierre Mamie, évêque, qui dans une «Lettre ouverte aux jeunes de mon quartier» pose la question: «*Si vous aviez eu devant vous des compatriotes fribourgeois, le malheur serait-il arrivé?*» Dans son récit, un des jeunes dit avoir vu les Turcs qui «emmerdaient» une prostituée. Le fait n'est pas établi. Peu

importe, mais qui auraient-ils soutenu si la prostituée s'était faite «emmerder» par un copain éméché ou un papi en gouquette?

A partir de quand un acte est-il raciste? Si c'est à partir du moment où de gens agissent différemment parce qu'ils se trouvent en face d'étrangers, ou d'un groupe social déterminé, alors il faut considérer lucidement ce crime comme un crime raciste.

Certaines banderoles vues lors de la manifestation de soutien au jeune apprenti laissent songeur: «Le hasard xénophobe». C'est si bien dit. Et aussi: «Occupons nos jeunes». Le refrain n'est que trop connu: dès que des jeunes commettent des délits, sortent du rang, font parler d'eux, il faut les occuper. Là n'est pourtant pas le problème: le racisme ordinaire est latent aussi bien chez des jeunes que chez leurs parents et la violence ne s'exprime pas qu'à coups de pied et de poing.

Non, décidément, il ne suffit pas d'«occuper nos jeunes». ■

La xénophobie ordinaire

(jd) En annonçant hâtivement que les jeunes Fribourgeois impliqués dans la mort d'un requérant d'asile turc n'avaient aucun lien avec une organisation d'extrême-droite, le juge d'instruction chargé de l'enquête a cru calmer les esprits. Or il n'a fait que souligner l'importance croissante de la xénophobie ordinaire en Suisse.

Comme il serait rassurant de pouvoir imputer les violences contre des étrangers et les manifestations racistes à des petites groupes bien identifiés de fanatiques excités, de brebis égarées et marginales! Mais voilà, les exactions des rustres du Front patriotique ont été trop longtemps ignorées par des autorités locales et cantonales peu enclines à réprimer sèchement ces pratiques, suivant ainsi le bon exemple du Ministère public fédéral. Et cette mollesse officielle n'est-elle pas un encouragement implicite à tous les débordements?

Le statut indigne des saisonniers, la

L'obligation de relouer

(fb) Dans ce qu'on appelle la crise du logement, l'élément à la fois pratique et psychologique tenant à l'existence d'appartements vides prend une grande importance. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les esprits les plus militants ont réclamé la réquisition de ces logements pour les remettre à des demandeurs dans le besoin.

A Genève, deux initiatives ont déjà popularisé ce projet: la première, constitutionnelle, «pour le droit au logement», en 1982, et la seconde, législative, «pour la remise sur le marché des 1000 logements inoccupés à Genève», en 1984.

Toutes deux se sont cependant heurtées à la garantie de la propriété assurée par la Constitution fédérale; le Grand Conseil les a déclarées irrecevables, ce que le Tribunal fédéral a confirmé en 1986.

Trois ans se sont passés et ce ne sont plus maintenant des groupes d'habitants plus ou moins gauchistes mais le Con-

seil d'Etat qui en fait un des volets de sa politique (à côté de la valorisation d'espaces disponibles pour construire et de l'allègement des procédures); et s'il ne le faisait pas, le parti socialiste et les organisations de locataires ne manqueraient pas de lancer une nouvelle initiative. Car le problème est toujours aussi lancinant, diverses actions de squatters ayant permis de faire la démonstration, dans plusieurs cas, que des motifs spéculatifs sont à l'origine de la non-location (désir de vendre l'immeuble en faisant miroiter des revenus locatifs plus élevés que ceux susceptibles d'être autorisés, par exemple).

Annoncé publiquement par le conseiller d'Etat Christian Grobet au moment où il le soumettait à ses collègues, le projet ouvre une porte entrebâillée par le Tribunal fédéral en 1986 déjà, mais qui

n'avait alors pas attiré l'attention: dans des cas bien précis et pour autant que les conditions, très strictes, de la procédure d'expropriation soient respectées, une relocation forcée pourrait être envisageable.

Au travers d'une procédure assurément lente et lourde, prévoyant l'obligation d'annoncer les logements vides, des sommations et obligations de motiver la non-relocation, puis une décision «d'expropriation du droit d'usage» en bonne et due forme accompagnée d'une juste indemnité (le loyer), cette loi paraît non seulement présenter les caractéristiques d'une restriction admissible de la propriété, mais aussi prétendre au comble de l'efficacité: atteindre son objectif sans jamais devoir être appliquée dans toute sa rigueur. Car il y a gros à parier que les propriétaires visés préféreront relouer eux-mêmes plutôt que de se voir imposer des locataires par l'Etat. A l'heure où l'on redoute l'effet pervers des lois, celle-ci recherche un effet vertueux. ■

COURRIER

Se poser les bonnes questions

A propos de la spéculation foncière.

(...) Le problème actuellement posé n'est pas de contrôler ou non le prix du terrain ou des logements, *mais de décider de l'attribution du sol*: est-il licite de laisser plus de 2000 logements vides ou sous-occupés dans une ville comme Genève? Doit-on permettre la construction de logements de luxe alors que les revenus de la majorité des demandeurs de logements sont modestes? Faut-il encore autoriser la construction de villas? Admettre l'implantation ou l'extension d'entreprises qui demandent beaucoup de personnel n'est-ce pas laisser «manger» doublement du terrain? Puisqu'en plus du sol qui supportera l'entreprise il faudra vraisemblablement loger de nouveaux employés venus de l'extérieur.

Le choix politique, alors, ne consiste pas seulement à retirer totalement, partiellement ou non le sol et le logement de l'économie de marché; il implique aussi et surtout la prise en compte des besoins vitaux de la masse des gens qui sont les forces vives du pays. Je caricature pour me faire comprendre: serait-ce, par exemple, d'une bonne politique

que de laisser se remplir le canton de Genève de gens riches alors que les jeunes travailleurs devraient s'exiler pour pouvoir se loger, créer leur entreprise (trouver un atelier ou une arcade sans «piston» est devenu un exploit) ou vivre dans un milieu culturel qui ne soit pas à la botte de l'idéologie marchande?

La déroute des économies dites communistes semble donner raison à l'économie dite concurrentielle; ce sentiment est renforcé par le vide idéologique de la gauche sociale-démocratique. Toutefois, la marginalisation d'une frange de plus en plus grande de la société, comme la nécessité d'une meilleure gestion des ressources naturelles et la préservation de la biosphère (qui sont des problèmes connexes en ce sens qu'ils mettent en cause le libéralisme économique classique) imposent une politique qui n'hésite pas à mettre en question le bien-fondé de certaines pratiques économiques: la légitimité de l'appropriation du sol par les plus riches, la rentabilisation financière qui ne prend pas en compte des critères sociaux et économiques, notamment.

Roland Peccoud, Hermance

multiplication des illégalités, de la part des fonctionnaires chargés de la procédure d'asile, dénoncées récemment encore par l'aumônerie œcuménique de Genève, pour ne prendre que ces exemples, contribuent à accréditer l'image d'être humains de deuxième zone, cibles légitimes du mépris.

S'il est nécessaire que s'exprime vigoureusement le refus de la haine raciale par des manifestations publiques et par l'adoption de normes pénales, il est tout aussi indispensable qu'autorités, partis politiques et organisations affirment avec netteté les valeurs de respect et de solidarité. Ceux qui s'en abstiennent ou qui, comme certains politiciens irresponsables, attisent les braises de la xénophobie, ne pourront plus longtemps se laver les mains.

Sévère répression et appels solennels ne suffiront pourtant pas. Extirper le sentiment xénophobe implique de mettre à jour les sources profondes qui l'alimentent: misère culturelle, insécurité face à des changements économiques et sociaux rapides qui écrasent une partie de nos concitoyens plutôt qu'ils ne les libèrent.

L'insupportable mépris de l'administration

«Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement / Et les mots pour le dire arrivent aisément.»

Bienheureux Boileau! On peut supposer, sans risque d'erreur, qu'il n'avait pas lu Lacan. Ni la plupart des critiques et des philosophes de notre temps. Ni même la prose des différents services publics, préposés aux impôts, assurances, services industriels, etc. Là encore, sans risque d'erreur, on est en droit de croire qu'il en serait mort de saisissement.

Soit une facture de l'un de ces services — mettons: du canton de Savoie — j'ai toujours été partisan de l'annexion. Une facture de 111 francs 35, se décomposant de la manière suivante:

Electricité, consommation en KWH:	69,70 F.
Prime de puissance:	16 F.
Gaz, consommation en KWH:	7,40 F.
Rabais conjoncturel 20 %:	- 1,50 F.
Prime de puissance:	16 F.
Gaz tarif G/O:	37,55 F.
Rabais conjoncturel:	- 15 F.

Prime Puissance (pas de de!): 8,20 F.
 Contrôle appareil gaz: 32 F.
 Redevance fixe: 48 F.
 Total: 218,35 F. — dont acompte à déduire de 107 F.— reste: 111,35 F.

Remarque: jusqu'ici, on ne peut qu'admirer un mode de faire qui rend tout contrôle à peu près impossible et évite ainsi des réclamations.

Toutefois, le préposé du service en question, ayant sans doute terminé la lecture de DP plus tôt que de coutume, et adepte par ailleurs de *Dada*, a jugé bon sur trois lignes d'ajouter quelques précisions:

Première ligne: à gauche, *Information*; au centre, *Quantité de la*; à droite: *Quantité de la*. Tout à droite: *Ecart*.

Deuxième ligne: à gauche, *Statistique*; au centre, *Même période de*; à gauche, rien d'inscrit, sinon peut-être un signe ressemblant à une apostrophe...

Troisième ligne: à gauche: *Sur vos consommations*; au centre: *L'année précédente*; à droite: *Période facturée*: Tout à

droite, l'indication 0/0. Et dire que vous et moi payons des impôts pour entretenir ces administrations, services, etc, et leur permettre d'acquérir des calculatrices, ordinateurs, etc! J'éprouve une sorte de rage en songeant au modeste usager, qui n'a suivi, peut-être, que l'école primaire, qui reçoit pareil charabia d'un service auquel il est livré sans défense. Et dont on ne manquera pas de dénoncer le manque du sens des responsabilités, l'illettrisme plus ou moins marqué. Un tel mépris est insupportable.

Ceci dit... Ceci dit? Un lecteur de DP, M. Spielmann de Martigny, me fait observer qu'il faut dire: *Cela dit*. Donc, je me reporte à *Grévisse* et constate que, en effet...: «*Les démonstratifs prochains s'appliquent à ce qui va être dit, à l'être, à l'objet, ou aux êtres, aux objets que l'on a devant soi, ou dont on parle, ou dont on va parler: les démonstratifs lointains représentent ce qui a été dit, l'être, l'objet, ou les êtres, les objets dont on a parlé.*»

Toutefois, selon André Thérive (*Quelles de langage*, tome III, p. 95), «ceci dit a presque évincé cela dit...»

Me voilà bien! Je contribue donc à la dégénérescence de la langue française. ■

NOTE DE LECTURE

Nostalgies helvétiques

L'exergue de *L'Île des morts* de Gerhard Meier (cf DP 888 du 17.12.87) rappelle le fameux rêve de Flaubert: écrire un livre sur rien. Celui de *Borodino* — qui est à la fois la reprise et la suite de *L'Île des morts* — est emprunté à *La Guerre et la Paix*, de Tolstoï: «*Si l'on admet que la vie humaine peut être gouvernée par la raison, alors il n'y a même plus possibilité de vie.*»

Ces deux exergues définissent assez bien les deux aspects de l'entreprise romanesque de Gerhard Meier. L'un dit la modestie apparente du propos: deux amis se promènent, et le discours de l'un est fait essentiellement des menus souvenirs que lui rappellent les lieux qu'ils traversent et ceux qui les habitaient. L'autre dit que le prix, la saveur de la vie tiennent à des valeurs qui n'ont rien à voir avec la rationalité ou le progrès matériel: la nostalgie, un rapport affectif

aux être disparus, aux paysages, à une vieille culture rurale, villageoise, et à tout ce qui a survécu à la civilisation du plastique.

Tout l'art de Gerhard Meier est de faire un récit fluide et vagabond, plein de tendresse retenue, avec presque rien: les ciels qui changent sur le Jura, des odeurs, des souvenirs d'enfance, de vieilles photographies, la reproduction d'un tableau; et — par association d'émotions — *La Guerre et la Paix*, la bataille de Borodino, la blessure du prince André, Natacha et Pierre Bezoukhov. Bref, tout un petit musée personnel où le passé sauvé de l'oubli est suspendu — selon la belle formule de l'écrivain — aux «parois de l'âme».

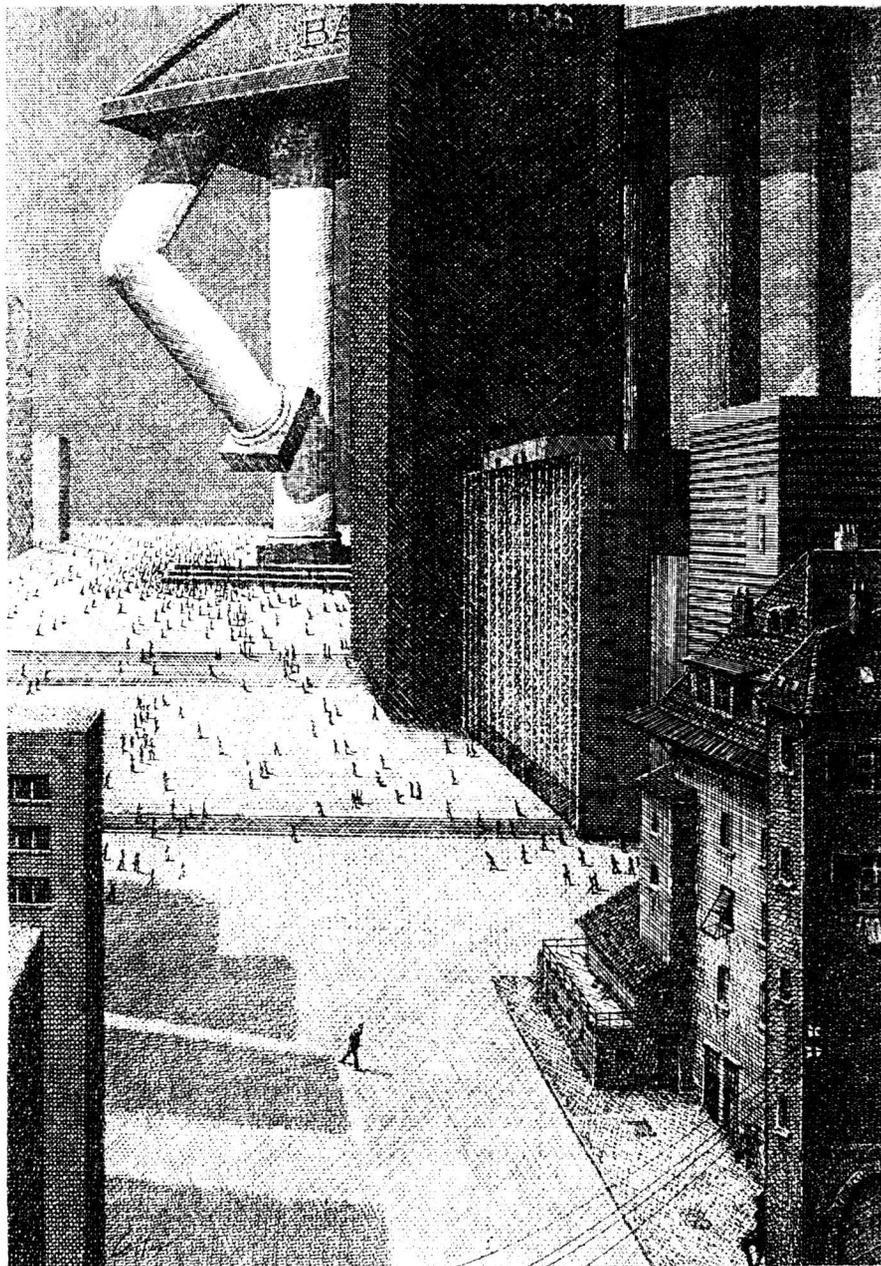
Jean-Luc Seylaz

Gerhard Meier, *Borodino*, traduction française d'Anne Lavanchy, collection CH, éditions Zoé, 1989.

DP **Domaine**
PP **Public**

Rédacteur responsable:
 Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
 Ont également collaboré à ce numéro:
 Jean-Pierre Bossy (jpb)
 François Brutsch (fb)
 André Gavillet (ag)
 Jacques Guyaz (jg)
 Wolf Linder (wl)
 Charles-F. Pochon (cfp)
 Points de vue: JeanLouis Cornuz,
 Jean-Luc Seylaz
 L'invité de DP: Mario Carera

Abonnement:
 65 francs pour une année
Administration, rédaction:
 Saint Pierre 1, case postale 2612
 1002 Lausanne
Tél: 021 312 69 10 **CCP:** 10-15527-9
Téléfax: 021 312 80 40
Composition et maquette: Pierre Imhof,
 Liliane Monod, Jean-Luc Seylaz
Impression:
 Imprimerie des Arts et Métiers SA



FERROUTAGE

Financer l'obsolète

(ag) Le Conseil fédéral annonce, relations européennes obligent, qu'il consacrera 1 milliard et demi en investissements et acquisitions de matériel pour permettre aux 40 tonnes de franchir, en train, les Alpes avec priorité pour le Gothard, bien entendu.

De plus, ce trafic sera, coûteusement (20 millions par année), subventionné. De tous côtés, et DP a fait partie du concert, on réclame que soit encouragé et normalisé le transport par conteneurs, car c'est un gaspillage considérable que de transporter le transporteur, soit le poids mort du camion.

Mais ce type de transport suppose, hors de nos frontières, toute une logistique et une infrastructure. Il serait plus judicieux d'investir dans des techniques d'avenir, consolidant le trafic ferroviaire, que dans des mesures provisoires, retardataires et onéreuses.

Comment investir hors frontières? A force de nombrilisme gothardien, les CFF ont perdu toute imagination européenne. ■

COUP DE CŒUR

«Du monde moderne»

(pi) Certains lecteurs de DP se souviennent certainement des dessins de Martial Leiter publiés dans ces colonnes. Ils admireront et goûteront le superbe livre intitulé *Du monde moderne* et qui regroupe septante-sept des œuvres du génial dessinateur. Caricaturiste de notre société, Martial Leiter nous livre des dessins, au trait comme à son habitude, pour la plupart inédits, et qui ne se regardent pas en vitesse. C'est dans le dé-

tail souvent que se trouve l'essentiel. Mais plus que des discours, la reproduction ci-dessus parle d'elle-même. Ajoutons encore que pour cette première dans les «beaux livres», les Editions d'en bas ont su offrir à l'auteur la qualité technique qu'il mérite. ■

Martial Leiter, *Du monde moderne*, Editions d'en bas, case postale 304, 1017 Lausanne 17. Tél.: 021 23 39 18.

Un livre utile

(ag) L'Europe, c'est le grand sujet. Historiens, économistes, porte-paroles de l'industrie, des banques, des syndicats, de l'agriculture, hommes politiques, journalistes, tous jouent sur ce thème leur partition. La formation de l'opinion publique est peut-être à ce prix d'inflation verbale.

Dans ce tout-venant, à signaler un livre exceptionnellement utile: *La Suisse et son avenir européen*¹. Il s'agit de la mise en page de 25 exposés brefs, présentés, ce printemps, à un séminaire organisé par la Maison Stapfer et le Forum Helveticum, à Lenzbourg. Les intervenants sont dans leur majorité des universitaires de tout grade.

L'intérêt de cet ouvrage ne tient pas à la prise de position personnelle de chaque auteur, mais à son information. L'ensemble des contributions constitue un excellent état de la question.

Quelques exemples, très subjectifs parce que choisis en fonction de mes trous de mémoire ou de mon ignorance: – L'accord de libre-échange Suisse – CE, signé à Bruxelles le 22 juillet 1972, fut soumis au peuple et ratifié, ne l'oublions pas, à une très large majorité: 1'345'000 oui contre 509'000 non.

Mais le premier secrétaire du Vorort précise que le quart des échanges de marchandises Communauté – AELE continue d'acquiescer des droits de douane en raison de la complexité des règles sur l'origine des produits imposées par la CE, règles nécessaires pour éviter que des produits d'Extrême-Orient, par exemple, transitent par la Suisse avant de pénétrer librement dans le Marché commun.

– La clause évolutive de l'accord de 1972 a permis la conclusion de 130 arrangements complémentaires.

– Le texte exact de la déclaration Dehors, devant le Parlement européen du 17 janvier 1989, et la réponse des chefs de gouvernement de l'AELE, faite à Oslo le 15 mars 1989, sont donnés en annexe, indispensables références.

– Si l'on parle de la neutralité suisse dans ses rapports à la CE, il faut se référer très exactement au Titre III de l'Acte unique de 1985 (article 30, lettre 6) qui fixe la volonté des Etats membres de coopérer plus étroitement sur les questions de sécurité européenne.

Chacun peut être assuré de trouver dans cet ouvrage collectif son bien. Plusieurs intervenants donnent de surcroît une bibliographie utile. Bref, un bon outil de travail.

Signalons encore que l'article liminaire du professeur Pierre Du Bois: «La Suisse face à l'intégration de l'Europe (1945-1973)» est repris, étoffé et prolongé dans un livre séparé, où l'on retrouvera chaque temps de la valse-hésitation helvétique². ■

1 Publié sous la direction de Roland Ruffieux et Annick Schachtschneider Morier-Genoud. Payot, Lausanne, 1989.

2 *La Suisse et le Défi européen, 1945-1992*. Editions Favre, 1989.

PAYS DE L'EST

L'exemple neuchâtelois

(ag) Le Conseil d'Etat neuchâtelois proposera au Grand Conseil d'accorder aux pays de l'Est en voie de libéralisation une aide significative, à la mesure non pas des besoins, mais des ressources cantonales.

Initiative heureuse: parce que la Confédération qui a déjà pris une décision de principe, rapide (250 millions), ne dispose que du tiers des ressources publiques — parce qu'il est bon que les cantons affirment leur vitalité en prenant des initiatives de politique étrangère — parce que les cantons et les communes sont en situation de soutenir un projet régionalisé et de tisser, au-delà des aides générales plus anonymes, des liens plus personnalisés.

Exemple à suivre. Et même politique pour le tiers monde! ■

ORGANISATIONS PROGRESSISTES
ZURICHOISES

Sabordage

(jd) Les Organisations progressistes (POCH) de Zurich se sabordent. Cette formation — version post-soixante-huitarde du marxisme-léninisme — n'existe plus formellement qu'à Bâle-Ville, Berne et Soleure; ses sections de Bâle-Campagne et de Lucerne s'étant dissoutes l'an passé déjà.

La situation du POCH est paradoxale: à

la pointe du combat pour l'égalité entre hommes et femmes, la protection de l'environnement et la modération du trafic, l'aménagement urbain, les progressistes zurichoises observent que leurs postulats trouvent un écho croissant alors même que leurs effectifs fondent. D'une certaine manière, ils ont ouvert la voie au mouvement écologiste et aux partis qui s'y rattachent.

Cette situation a conduit les progressistes zurichoises à une révision théorique complète. L'urgence que constituent les risques écologiques majeurs, la crise de l'Etat social, la paupérisation du tiers monde et la dégradation du politique exigent des solutions immédiates et concrètes. Plus question d'attendre le salut d'une classe sociale mandatée par l'histoire; les prémisses de la catastrophe écologique relèguent au second plan la question des rapports de production et de la plus-value.

Dans leur manifeste *Un nouveau contrat de société*, les progressistes préconisent une table ronde extra-parlementaire qui réunisse des représentants de différents horizons et où puissent s'exprimer ouvertement des opinions divergentes et se préparer des solutions de compromis. L'idée est de contribuer à assouplir les antagonismes politiques qui actuellement conduisent à des situations de blocage.

Ce changement radical de perspective ne fait pas l'unanimité dans l'extrême-gauche. Dans le dernier numéro de la *Wochezeitung*, un représentant du parti socialiste ouvrier (trotskyste) souligne que les affrontements récents révèlent la permanence du rôle de la bourgeoisie dominante. ■

Le manifeste (57 pages), au prix de 10 francs, peut être commandé à: Forum Neuer Gesellschaftsvertrag, case 539, 8026 Zurich

INTERCITY

Genève-est

Treycovagnes, près d'Yverdon, devient-il bientôt «Genève Est»? Un promoteur offre des immeubles aux Genevois en leur disant: «Se loger à 47 minutes de Genève, c'est prendre le temps de payer moins cher.» (47 minutes: trajet direct en Intercity depuis Yverdon). Un groupe de rock bernois s'appelle bien «Züri West».